

**Discours du président du gouvernement**

**M. Philippe Germain**

**Signature convention de collaboration INSEP, GNC, CTOS**

**Paris le 7 mars 2017**

**Monsieur le président du Comité national olympique et sportif français,**

**Denis Masseglia,**

**Monsieur le président du Congrès, Thierry Santa,**

**Monsieur le président de la Province Sud, Philippe Michel,**

**Monsieur le maire du Mont-Dore, président d'honneur du CTOS de**

**Nouvelle-Calédonie, Eric Gay,**

**Monsieur le directeur général de l'Insep, Jean-Pierre de Vincenzi,**

**Monsieur le président du CTOS, Charles Cali,**

**Messieurs les sportifs, Antoine Kombouaré, Audric Lucini, Sébastien Marquez,**

**Thierry Rey,**

**Chers amis,**

Avant de parler de l'événement qui nous réunit aujourd'hui, de l'avenir des sportifs calédoniens à l'INSEP et donc du sport français de haut niveau, je voudrais vous parler brièvement de la Nouvelle-Calédonie et du sport pour comprendre ce qui nous amène à être tous réunis ici ce matin.

La devise inscrite sur la façade du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie « Terre de parole, Terre de partage », pourrait être avantageusement prolongée par « Terre de sport ».

Avec plus de 68 000 licenciés pour 270 000 habitants, et ce à travers 45 ligues, comités sportifs et fédération de football réunis au sein du Comité territorial, olympique et sportif (CTOS), la Nouvelle-Calédonie fait partie des territoires les plus sportifs de France, peut-être même le premier. Quand la Savoie, le département le plus sportif de France, compte 184 licenciés pour 1 000 habitants, la Nouvelle-Calédonie en compte 251 pour 1 000 habitants. Si on y ajoute un climat très propice toute l'année à la pratique de nombreux sports, vous comprendrez peut être mieux pourquoi notre petit territoire du Pacifique a depuis longtemps (1968 et les Jeux olympiques de Mexico) alimenté les équipes de France olympiques et paralympiques et à remporter depuis 1963 pas moins de 12 éditions sur ses 15 participations aux Jeux du Pacifique.

Mais pour viser l'excellence, détecter encore plus tôt nos athlètes et les tirer vers le haut niveau, la Nouvelle-Calédonie, avant de s'adosser à des structures d'excellence existantes comme l'INSEP, devait d'abord se structurer sur son propre territoire. C'est la politique que le gouvernement mène depuis plusieurs années. Ainsi, 14 centres territoriaux d'entraînement (CTE) ont été créés. Ils regroupent 280 jeunes et représentent le premier niveau de l'excellence sportive territoriale. Ils sont de véritables lieux de détection, autant de passerelles vers le haut niveau. 4 structures d'accès au haut niveau appelées « Pôles Espoirs » on également vu le jour. Le pôle espoirs natation, ouvert en 2013, le pôle espoir handball féminin, ouvert en 2015, et plus récemment le pôle espoir Judo en 2016 et cette année le pôle espoir rugby, un des sports où la Nouvelle-Calédonie se fait chaque année remarquer un peu plus en alimentant de plus en plus les clubs du TOP 14 et bien évidemment le XV de France.

Ces structures toutes récentes si on les compare à l'histoire de l'INSEP, produisent déjà des résultats très prometteurs.

Le gouvernement que je préside a donc décidé d'accentuer son action en faveur du sport et de l'orienter vers le soutien à l'excellence sportive calédonienne. Ainsi, 315 jeunes sportifs sont désormais classés en catégorie « PERFORMANCE », 222 jeunes sportifs en catégorie « AVENIR », 16 sportifs sont classés en catégorie « ESPOIR » - auxquels il faut ajouter ceux qui ne sont plus licenciés en Nouvelle-Calédonie mais dans différentes régions de France.

8 sportifs sont classés en catégorie « Elite ». Lara Grangeon, Thomas Dahlia, Emma Terebo, Florian Geffrouais, Thomas Goyard, Pierre Faibank, Nicolas Brignone et Rose Welepa sont aujourd'hui dans diverses équipes de France. 4 d'entre eux représentaient la France au Jeux de Rio, une belle année pour la Nouvelle-Calédonie avec notamment 2 médailles d'argent et de bronze remportées par un désormais monument Calédoniens des jeux paralympiques, Pierre Fairbank avec déjà 5 participations aux JO. Tous s'entraînent aujourd'hui pour représenter la France en 2020 à Tokyo. La Nouvelle-Calédonie se doit de les accompagner au mieux, mais aussi de préparer d'ores et déjà la relève. Mais seuls, nous ne pourrons y parvenir.

C'est pourquoi, en prenant mes fonctions de président du gouvernement, j'ai souhaité nouer des partenariats visant à permettre aux meilleurs sportifs Calédoniens d'accéder à des infrastructures de très haut niveau. Cette volonté, initiée en avril 2015, nous a conduit en 2016 à engager des démarches de partenariat avec nos deux grands voisins de la zone, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et nous a amène aujourd'hui à être réunis à la Maison de la Nouvelle-Calédonie aujourd'hui pour signer une convention de collaboration sans précédent entre l'INSEP, le CTOS et mon gouvernement. J'ai bien dit sans précédent car elle va bien au-delà d'une simple mise à disposition d'un centre de ressources à des conditions particulières pour nos sportifs Calédoniens.

L'INSEP, c'est le vaisseau amiral de l'excellence du sport de haut niveau en France avec pas moins de 150 entraîneurs nationaux, 80 personnels médicaux et paramédicaux, 52 enseignants formateurs et 20 chercheurs si mes renseignements sont bons.

Grâce à cette convention nous pourrions concevoir une organisation nouvelle permettant une meilleure alimentation du haut niveau national à partir du repérage, de l'orientation et du suivi le mieux adapté aux projets de vie des sportifs calédoniens. Elle permettra également de mettre en place une « formation continue » en Nouvelle-Calédonie qui soit réaliste, ambitieuse et adaptée pour les cadres sportifs, de favoriser les échanges d'experts et d'expertises sur la performance de haut niveau et d'accompagner le centre internationale de sport et d'expertise (CISE), structure ouverte en mai 2014 en Nouvelle-Calédonie.

Enfin, cette convention de collaboration permettra de renforcer le statut singulier de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre du sport français en faisant bénéficier nos partenaires d'une véritable porte ouverte sur l'Océanie, mais aussi d'asseoir notre position auprès de nos voisins du Pacifique dans le cadre de la coopération régionale par la renommée, le savoir-faire reconnu, voir la caution scientifique de l'INSEP dans le domaine de l'excellence sportive.

Je ne serai pas plus long.

Je conclurais en profitant de cette tribune, de la présence de grands sportifs qui ont marqué les jeux olympiques et de celle du président du Comité national olympique et sportif français, M. Denis MASSEGLIA, pour réitérer ma proposition faite au ministre de la Ville, de la jeunesse et des sports, ainsi qu'au Premier ministre.

Je souhaite, et ma demande a été relayée sur les bancs de l'Assemblée nationale par le député Philippe Gomès, que la Nouvelle-Calédonie, comme pour les jeux de Sydney en 2000, serve de base d'entraînement et de préparation terminale pour les équipes de France lors des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo en 2020. La Nouvelle-Calédonie possède en effet un certain nombre d'atouts, au premier rang desquels sa situation géographique par rapport au Japon qui permettrait de ramener de neuf heures à à peine deux heures le décalage horaire pour les athlètes, mais aussi la qualité de ses infrastructures sportives – aux normes internationales depuis les Jeux du Pacifique de 2011 –, et celle de ses structures d'hébergement.

Je suis persuadé que la signature de cette convention avec l'INSEP ainsi que la présence des équipes de France dans trois ans viendrait renforcer encore l'attachement du mouvement sportif calédonien aux fédérations sportives françaises.

En marge de cette signature, Monsieur le président du Comité national olympique et sportif français, je vous remets donc officiellement le dossier de candidature de la Nouvelle-Calédonie pour être la base arrière de l'équipe de France pour les prochains jeux de Tokyo.

Je vous remercie.